

■ **Oliviero De Vito**, à Renens (VD), courtage immobilier (FOSC du 10.04.2000, p. 2410). Par décision du 20 juin 2002, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 8656 du 09.09.2002
(00640604 / CH-550.1.023.747-7)